JO


# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-8-66 327254

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU VAL DE LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, INDRE & LOIRE, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE)

*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars. - ANGERS*

C. C. P. Nantes 86-04-02

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL
15 F. ~~XXXXXX~~
25 F


SUPPLEMENT N° 3 AU BULLETIN N° 70 DE JUILLET 1966 - SARTHE ............... P 35
SUPPLEMENT N° 3 " " " - VENDEE ............... P 41
SUPPLEMENT N° 4 " " " - VIENNE ............... P 41
SUPPLEMENT N° 4 " " " - DEUX-SEVRES .......... P 43
SUPPLEMENT N° 5 " " " - MAINE-et-LOIRE ....... P 45
SUPPLEMENT N° 7 " " " - LOIRE-ATLANTIQUE ..... P 47

## VIGNE

AVERTISSEMENTS

MILDIOU - Le mildiou se montre dangereux cette année et le rot brun qui peut s'aggraver est fréquent. En conséquence :

Dans les vignobles des départements de la VENDEE, des DEUX-SEVRES et de la SARTHE éffectuer un nouveau traitement à la fin de la semaine en cours dans les parcelles gravement attaquées. Dans les autres parcelles, attendre de nouvelles informations de la Station pour intervenir.

Dans tous les autres vignobles des autres départements suivre les indications de la note du 25 juillet.

VERS DE LA GRAPPE - Des pontes peu abondantes ont été déposées au cours du deuxième vol de la Cochylis et de l'Eudémis. Ces pontes arrivent actuellement à éclosion. En conséquence, dans les parcelles habituellement sensibles aux vers de la grappe et où des dégâts ont été observés en première génération, effectuer un traitement dès réception de cette note. Opérer de préférence par poudrage.

Dans le vignoble de Neuville-en-Poitou dans la Vienne, effectuer le traitement suivant les indications de la note du 25 juillet.

INFORMATIONS

OIDIUM - Profiter du traitement dirigé contre le mildiou pour assurer la protection contre l'oïdium.

## POMMES DE TERRE

AVERTISSEMENTS

MILDIOU - Dans les cultures arrivées à maturité, effectuer un défanage suivant les indications de la note du 15 juillet. Sur les cultures encore en pleine végétation, terminer d'urgence le traitement conseillé dans les notes des 19 et 20 juillet.


L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
J. DIXMERAS.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :
R. GEOFFRION - J. BOUCHET.



TIRAGE DU 27 JUILLET 1966 - 3.180 EXEMPLAIRES.

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX


104